

PHASE D'ADMISSION (REPONSES DES FORMATIONS ET ACCEPTATION DES PROPOSITIONS)

15 mai – 19 juillet 2019

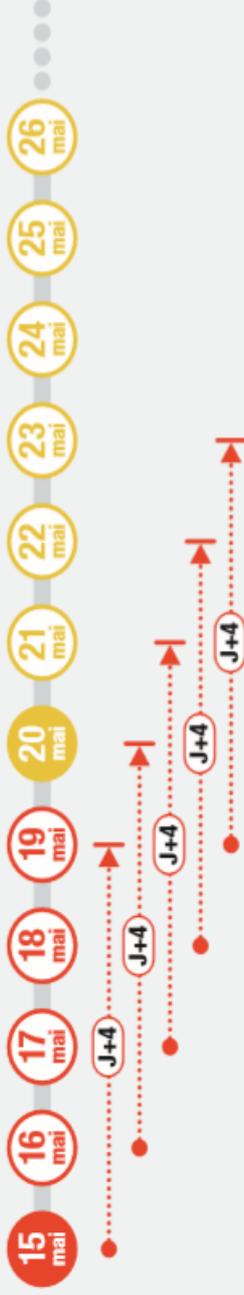
RÉCEPTION DES RÉPONSES ET ACCEPTATION DES PROPOSITIONS

Pour rappel

- > **Le 15 mai en soirée** : le lycéen prend connaissance des réponses des établissements pour chaque vœu confirmé
- > Il répond à **TOUTES les propositions d'admission** envoyées, en respectant leur ordre d'arrivée et les délais de réponse (**J+4 puis J+2**) indiqués pour chacune et choisit ou non de maintenir en attente les éventuels autres vœux
- > **Interruption des propositions pendant les épreuves écrites du baccalauréat du 17 au 24 juin et suspension des délais de réponse aux propositions**

Du 15 au 19 mai

>> J'ai 5 jours pour répondre à une proposition d'admission (J+4)

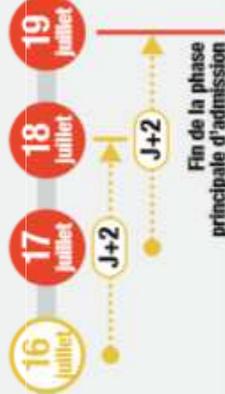


À partir du 20 mai jusqu'au 17 juillet

>> J'ai 3 jours pour répondre (J+2)



Dernières propositions envoyées le 17 juillet



Fin de la phase principale d'admission

Pendant les épreuves du BAC (du 17 au 24 juin inclus)

>> Je peux toujours répondre aux propositions reçues avant le début des épreuves

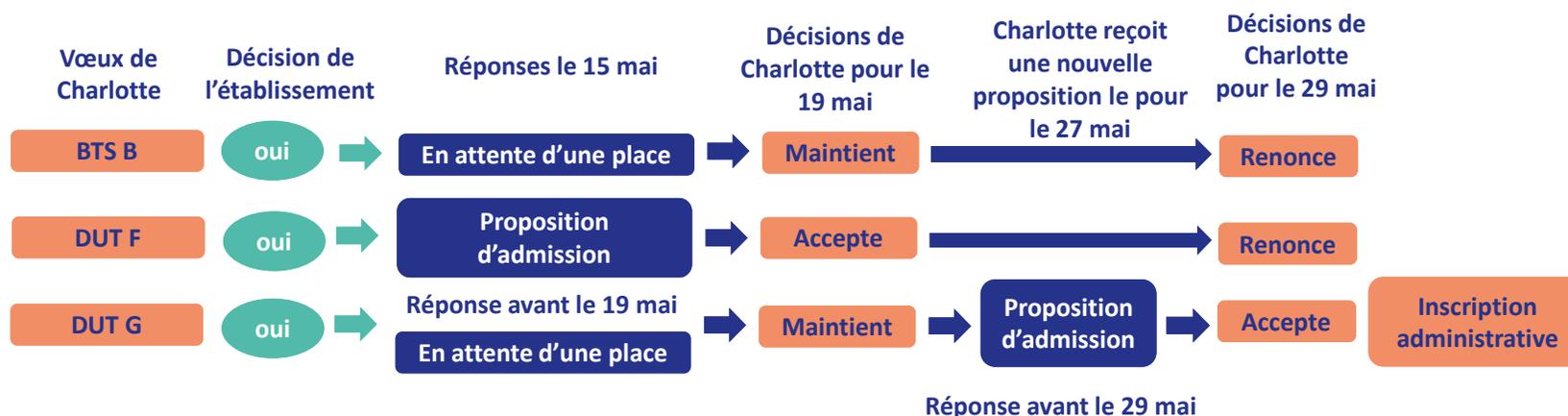


les délais de réponses sont suspendus

COMMENT RÉPONDRE AUX PROPOSITIONS REÇUES

> Les **délais à respecter** pour accepter (ou refuser) une proposition d'admission :

- Entre le 15 et le 19 mai : le candidat a **5 jours** pour répondre (J+4)
- À partir du 20 mai : le candidat a **3 jours** pour répondre (J+2)



Les dates limites pour accepter ou refuser une proposition sont affichées en face de chacune, dans le dossier candidat



PHASE D'ADMISSION : L'OPTION DU RÉPONDEUR AUTOMATIQUE → À PARTIR DU 25 JUIN

>Quand ?

A partir du 25 juin (après les épreuves écrites du baccalauréat)

Nouveauté
2019

>Pourquoi et pour qui ?

Pour éviter aux candidats qui attendent une réponse d'avoir à se connecter chaque jour sur la plateforme.

Pour les candidats ayant des vœux en attente ET qui le souhaitent parce qu'ils sont certains de leur choix. Cette option est facultative.

>Comment ?

Les candidats classent par ordre de préférence le(s) vœux "en attente" pour que le répondeur automatique puisse répondre à leur place aux propositions d'admission reçues.

PHASE D'ADMISSION : L'OPTION DU RÉPONDEUR AUTOMATIQUE → À PARTIR DU 25 JUIN

Jules a reçu une proposition d'admission
et a un vœu en attente

Sonia n'a pour le moment reçu aucune proposition d'admission
et a quatre vœux en attente

2 juin

Jules

- **accepte** une proposition d'admission (formation A)
- **maintient** un seul vœu en attente (formation B)

25 juin

Sonia

- **confirme** tous ses vœux en attente :
elle **valide** ainsi son point d'étape n°1

25 juin

Jules

- **confirme** sa proposition d'admission pour la formation A
et son vœu en attente pour la formation B ;
il **valide** ainsi son point d'étape n°1



- **active le répondeur automatique** pour la formation B,
son seul vœu en attente qu'il préfère à la proposition qu'il a déjà acceptée

28 juin

La formation C fait une proposition d'admission à Sonia :

- elle est acceptée automatiquement par le répondeur automatique

Sonia est informée de la mise à jour de sa liste de vœux en attente :

- les formations A et B sont maintenues,
- la formation D est supprimée.

1. formation A
2. formation B

3 juillet

La formation B fait une proposition d'admission à Jules :

- elle est acceptée automatiquement par le répondeur automatique ;
- la formation A qu'il avait accepté le 2 juin est supprimée
automatiquement au bénéfice de la formation B ;

Jules est informé de l'acceptation automatique.

- Jules n'a plus de vœux en attente.

7 juillet

La formation A fait une proposition d'admission à Sonia :

- elle est acceptée automatiquement par le répondeur automatique
à la place de la formation C

Sonia est informée de la mise à jour de sa liste de vœux en attente :

- la formation B est supprimée,
- Sonia n'a plus de vœu en attente.

- **Sonia consulte les modalités d'inscriptions administrative
de la formation A**

Diapositive 9

SJ1

STEPHANIE JANSOU; 12/05/2019

PHASE D'ADMISSION : LES 3 POINTS D'ÉTAPES (1/2)

2 points d'étape pour confirmer ses choix :



Pour ces deux points d'étape :

Les candidats « en attente » sur tous leurs vœux : ils doivent indiquer les vœux « en attente » qu'ils souhaitent maintenir dans leur dossier.

Les candidats qui ont déjà accepté une proposition en maintenant un ou des vœux en attente : ils doivent confirmer la proposition acceptée et indiquer les vœux « en attente » qu'ils souhaitent maintenir dans leur dossier.

PHASE D'ADMISSION : LES 3 POINTS D'ÉTAPES

Le point d'étape final pour confirmer son choix d'inscription :



Les candidats qui ont accepté une proposition mais ont maintenu un/des vœu(x) en attente devront, dans la période définie, confirmer leur choix d'inscription dans la formation acceptée.

Les candidats qui, avant ce point d'étape, ont déjà accepté définitivement une proposition d'admission ne sont pas concernés par celui-ci.